

Audit
Conseil
Expertise



52 Rampe Bouvreuil
76000 Rouen
Tél. +33 (0) 2 35 88 62 00
Fax. +33 (0) 2 35 70 60 38
bsec@actheos.com

www.actheos.com

ASSOCIATION AXED

549 rue Herbeuse
76230 BOIS GUILLAUME

EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2023

Experts Comptables
Commissaire aux comptes

SAS au capital de 150 000 €
RCS Rouen 680 500 998

Paris
Rouen
Bordeaux
Le Havre
Saint-Brieuc
Rennes

ASSOCIATION AXED

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

EXERCICE CLOS AU 31 DÉCEMBRE 2023

Aux Membres de l'association,

OPINION

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'Assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'Association AXED relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2023, tels qu'ils sont joints au présent rapport qui font ressortir un déficit de l'exercice de 362 009 € et un total bilan de 26 679 778 €.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'entité à la fin de cet exercice.

FONDEMENT DE L'OPINION

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} janvier 2023 à la date d'émission de notre rapport.

OBSERVATIONS

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur le paragraphe « Comptes proforma 2023 comparatif 2022 fusionné » de l'annexe des comptes qui permet de faciliter la comparabilité des exercices suite à la fusion des associations ARRED et ACCUEIL SAINT AUBIN.

JUSTIFICATION DES APPRÉCIATIONS

En application des dispositions des articles L. 821-53 et R. 821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice :

- Les comptes annuels des associations du secteur sanitaire et social sont établis conformément à des règles spécifiques prévues par le règlement ANC n°2019-04. Nous nous sommes assurés que les modalités d'arrêté des comptes annuels de votre association établis au 31 décembre 2023 annexés au présent rapport, étaient conformes à ces dispositions. Nous vous précisons que nos contrôles ne s'étendent pas aux comptes administratifs présentés aux administrations de contrôles des différents établissements et ne concernent pas le bilan et le compte de résultat de chaque établissement.
- Nous avons également apprécié la correcte application de la réglementation comptable applicable aux associations gestionnaires d'établissements sociaux et médico-sociaux, et en particulier le respect de l'application des règlements ANC 2018-06 et ANC 2019-04, la présentation des fonds propres, leur variation et particulièrement le traitement des résultats sous contrôle des tiers financeurs.
- Votre Association procède à des estimations dans le cadre habituel de la préparation de ses comptes annuels portant notamment sur les engagements en matière d'indemnités de fin de carrière. Nous avons revu les hypothèses retenues et vérifié que ces estimations comptables s'appuient sur des méthodes documentées conformes aux principes décrits dans la note « Engagements en matière de pensions et retraite » de l'annexe.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

VÉRIFICATIONS SPÉCIFIQUES

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans les documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux Membres de l'association.

RESPONSABILITÉS DE LA DIRECTION ET DES PERSONNES CONSTITUANT LE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE RELATIVES AUX COMPTES ANNUELS

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'administration.

RESPONSABILITÉS DU COMMISSAIRE AUX COMPTES RELATIVES À L'AUDIT DES COMPTES ANNUELS

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L. 821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- Il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- Il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;

- Il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- Il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- Il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Rouen,

BASSE SEINE EXPERTISE COMPTABLE
Société Commissaire aux Comptes Inscrite

Mathieu AMICE

The logo for ACTHEOS, featuring the word "ACTHEOS" in a bold, blue, sans-serif font. Above the "A" is a stylized orange graphic element. Above the text "ACTHEOS" is the phrase "BASSE SEINE EXPERTISE COMPTABLE" in a smaller, orange, sans-serif font.

Mathieu AMICE
c=FR, o=BASSE SEINE EXPERTISE
COMPTABLE, ou=BASSE SEINE EXPERTISE
COMPTABLE, ou=0002 68050099800025,
ou=Direction,
2.5.4.97=NTRFR-68050099800025,
J=ROUEN, sn=AMICE, givenName=Mathieu,
cn=Mathieu AMICE, title=Directeur
Général, serialNumber=0002
2024.06.28 11:01:22 +02'00'

COMPTES ANNUELS ANNEXES AU RAPPORT

ACTIF	Exercice clos le 31/12/2023 (12 mois)				Exercice précédent 31/12/2022 (12 mois)	
	Brut	Amort. & Prov	Net	%	Net	%
ACTIF IMMOBILISE						
Immobilisations incorporelles						
. Frais d'établissement	370 015	201 826	168 189	0,63	27 715	0,16
. Frais de recherche et développement	95 596	41 007	54 589	0,20	59 885	0,34
. Donations temporaires d'usufruit						
. Concessions, brevets, licences, Marques, procédés, logiciels, droits et valeurs similaires	46 772	39 925	6 847	0,03	7 375	0,04
. Fonds commercial						
. Autres immobilisations incorporelles						
. Immobilisations incorporelles en cours						
. Avances et acomptes						
Immobilisations corporelles						
. Terrains	2 089 384	5 618	2 083 766	7,81	1 255 050	7,14
. Constructions	16 093 572	9 560 840	6 532 732	24,49	4 057 517	23,08
. Installations techniques, matériel & outillage industriels	5 381 844	4 075 120	1 306 724	4,90	512 022	2,91
. Autres immobilisations corporelles	3 345 378	2 210 424	1 134 954	4,25	686 904	3,91
. Immobilisations corporelles en cours						
. Avances & acomptes	2 226 527		2 226 527	8,35	491 290	2,79
Biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés						
Immobilisations financières						
. Participations et Créances rattachées	209 575	6 552	203 022	0,76	203 629	1,16
. Autres titres immobilisés	256 727		256 727	0,96		
. Prêts	715 461		715 461	2,68	745 476	4,24
. Autres	39 223		39 223	0,15	26 223	0,15
TOTAL (I)	30 870 073	16 141 311	14 728 762	55,21	8 073 085	45,91
Compte de liaison						
ACTIF CIRCULANT						
Stocks et en-cours	41 233		41 233	0,15	36 299	0,21
Avances et acomptes versés sur commandes	51 408		51 408	0,19	15 757	0,09
Créances						
. Créances clients, usagers et comptes rattachés	1 473 627	70 406	1 403 221	5,26	711 109	4,04
. Créances reçues par legs ou donations						
. Autres	851 661	7 211	844 450	3,17	883 903	5,03
Valeurs mobilières de placement	3 032 105		3 032 105	11,36	3 086 247	17,55
Instruments de trésorerie						
Disponibilités	6 496 563		6 496 563	24,35	4 733 526	26,92
Charges constatées d'avance	82 035		82 035	0,31	43 646	0,25
TOTAL (II)	12 028 633	77 617	11 951 016	44,79	9 510 487	54,09
Frais d'émission des emprunts (III)						
Primes de remboursement des emprunts (IV)						
Ecart de conversion Actif (V)						
TOTAL GENERAL (I + II + III + IV + V)	42 898 707	16 218 928	26 679 778	100,00	17 583 572	100,00

PASSIF	Exercice clos le 31/12/2023 (12 mois)		Exercice précédent 31/12/2022 (12 mois)	
FONDS PROPRES				
Fonds propres sans droit de reprise				
. Fonds propres statutaires	5 986 463	22,44	3 817 707	21,71
. Fonds propres complémentaires	1 541 350	5,78	1 184 064	6,73
Fonds propres avec droit de reprise				
. Fonds statutaires				
. Fonds propres complémentaires	1 223 514	4,59	1 223 514	6,96
Ecarts de réévaluation				
Réserves				
. Réserves statutaires ou contractuelles				
. Réserves pour projet de l'entité	4 067 960	15,25	5 096 917	28,99
. dont réserves sous gestion propre				
. Réserves des activités sociales et medico-sociales	1 919 759	7,20	543 627	3,09
. Autres	166 587	0,62	166 587	0,95
Report à nouveau	114 772	0,43	64 614	0,37
. dont report à nouveau sous gestion propre				
. report à nouveau activités sociales et médico-sociales	-417 296	-1,55	219 514	1,25
Excédent ou déficit de l'exercice	-362 009	-1,35	-395 477	-2,24
. dont résultats sous gestion propre				
. dont résultats des activités sociales et médico-sociales				
Situation nette (sous total)	14 241 101	53,38	11 921 068	67,80
Fonds propres consommables				
Subventions d'investissement	385 469	1,44	77 730	0,44
Provisions réglementées	269 295	1,01	96 048	0,55
TOTAL (I)	14 895 864	55,83	12 094 845	68,78
Comptes de liaison				
FONDS REPORTEES ET DEDIES				
Fonds reportés liés aux legs ou donations				
Fonds dédiés	1 249 354	4,68	947 350	5,39
TOTAL (II)	1 249 354	4,68	947 350	5,39
PROVISIONS				
Provisions pour risques	282 575	1,06	37 305	0,21
Provisions pour charges	382 916	1,44	458 532	2,61
TOTAL (III)	665 491	2,49	495 837	2,82
DETTES				
Emprunts obligataires et assimilés (titres associatifs)				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	5 011 471	18,78	1 392 706	7,92
Emprunts et dettes financières diverses	25 524	0,10	25 914	0,15
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	1 016 288	3,81	545 833	3,10
Dettes des legs ou donations				
Dettes fiscales et sociales	3 185 743	11,94	1 785 787	10,16
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	479 540	1,80	131 429	0,75
Autres dettes	52 379	0,20	40 940	0,23
Instruments de trésorerie				
Produits constatés d'avance	98 124	0,37	122 931	0,70
TOTAL (IV)	9 869 069	36,99	4 045 539	23,01
Ecarts de conversion passif (V)				
TOTAL GENERAL (I + II + III + IV + V)	26 679 778	100,00	17 583 572	100,00

PASSIF	Exercice clos le 31/12/2023 (12 mois)	Exercice précédent 31/12/2022 (12 mois)
--------	---	---

ENGAGEMENTS REÇUS Legs nets à réaliser : - acceptés par les organes statutairement compétents - autorisés par l'organisme de tutelle Dons en nature restant à vendre				
ENGAGEMENTS DONNÉS				

COMPTE DE RÉSULTAT		Exercice clos le 31/12/2023 (12 mois)		Exercice précédent 31/12/2022 (12 mois)		Variation absolue (12 mois)		%					
		Total		%		Total		%		Variation		%	
PRODUITS D'EXPLOITATION:													
Cotisations		13 680				13 400				280		2,09	
Ventes de biens et services													
- Ventes de biens		214				1 341				-1 127		-84,03	
- dont ventes de dons en nature													
- dont ventes de biens relatives aux activités médico-sociales													
- Ventes de prestations de services		1 947 202				1 521 001				426 201		28,02	
- dont parrainages													
- dont prestations relatives aux activités sociales et médico-sociales													
Produits de tiers financeurs													
- Concours publics et subventions d'exploitation		514 255				195 728				318 527		162,74	
- Contributions des autorités de tarification relatives aux activités sociales et médico-sociales		21 692 504				12 764 152				8 928 352		69,95	
- Versements des fondateurs ou consommations/dotation consommptible													
- Ressources liées à la générosité du public													
- Dons manuels		76 733								76 733		N/S	
- Mécénats													
- Legs, donations et assurances-vie													
- Contributions financières		7 112								7 112		N/S	
Reprises sur amortiss., dépréciat., prov. et transferts de charges		505 830				43 089				462 741		N/S	
Utilisations des fonds dédiés		130 168				59 977				70 191		117,03	
Autres produits		2 210 078				1 745 091				464 987		26,65	
Total des produits d'exploitation (I)		27 097 777				16 343 778				10 753 999		65,80	
CHARGES D'EXPLOITATION:													
Achats de marchandises		1 036								1 036		N/S	
Variations stocks													
Autres achats et charges externes		6 808 060				4 094 197				2 713 863		66,29	
Aides financières													
Impôts, taxes et versements assimilés		1 428 546				814 210				614 336		75,45	
Salaires et traitements		12 764 992				7 728 985				5 036 007		65,16	
Charges sociales		5 044 914				3 136 992				1 907 922		60,82	
Dotations aux amortissements et aux dépréciations		1 172 338				717 637				454 701		63,36	
Dotations aux provisions		37 957								37 957		N/S	
Reports en fonds dédiés		212 954				227 837				-14 883		-6,52	
Autres charges		93 064				33 496				59 568		177,84	
Total des charges d'exploitation (II)		27 563 861				16 753 354				10 810 507			
RESULTAT D'EXPLOITATION (I - II)		-466 084				-409 576				-56 508		-13,79	
PRODUITS FINANCIERS:													
De participations													
D'autres valeurs mobilières et créances d'actif		1 112								1 112		N/S	
Autres intérêts et produits assimilés		101 550				28 298				73 252		258,86	
Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges		706				52				654		N/S	
Différences positives de change													
Produits nets sur cessions valeurs mobilières placement		79								79		N/S	
Total des produits financiers (III)		103 448				28 350				75 098		264,90	
CHARGES FINANCIERES:													
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et provisions													
Intérêts et charges assimilées		97 014				28 120				68 894		245,00	
Différences négatives de change													
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilères placements		2 206								2 206		N/S	

COMPTE DE RÉSULTAT (suite)	Exercice clos le 31/12/2023 (12 mois)	Exercice précédent 31/12/2022 (12 mois)	Variation absolue (12 mois)	%
Total des charges financières (IV)	99 220	28 120	71 100	252,84
RESULTAT FINANCIER (III - IV)	4 228	229	3 999	N/S
RESULTAT COURANT avant impôts (I - II + III - IV)	-461 855	-409 347	-52 508	-12,82
PRODUITS EXCEPTIONNELS:				
Sur opérations de gestion	11 119	28 528	-17 409	-61,01
Sur opérations en capital	198 028	21 027	177 001	841,78
Reprises sur provisions et transferts de charges		10 935	-10 935	-100,00
+ Report des ressources non utilisées des exercices antérieurs				
Total des produits exceptionnels (V)	209 147	60 491	148 656	245,75
CHARGES EXCEPTIONNELLES:				
Sur opérations de gestion	886	34 833	-33 947	-97,45
Sur opérations en capital	30 952	11 566	19 386	167,61
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et provisions	77 463	222	77 241	N/S
(-) Engagements à réaliser sur ressources affectées				
Total des charges exceptionnelles (VI)	109 301	46 621	62 680	134,45
RESULTAT EXCEPTIONNEL (V - VI)	99 846	13 870	85 976	619,87
Participation des salariés aux résultats (VII)				
Impôts sur les bénéfices (VIII)				
Total des produits (I + III + V)	27 410 372	16 432 618	10 977 754	66,80
Total des charges (II + IV + VI + VII + VIII)	27 772 381	16 828 095	10 944 286	65,04
EXCEDENT OU DEFICIT	-362 009	-395 477	33 468	8,46
Dont résultat des activités sociales et médico-sociales				

EVALUATION DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE					
PRODUITS :					
Dons en nature					
Prestations en nature					
Bénévolat					
TOTAL					
CHARGES :					
Secours en nature					
Mise à disposition gratuite de biens et services					
Prestations					
Personnel bénévole					
TOTAL					

Annexe association

PREAMBULE

L'exercice social clos le 31/12/2023 a une durée de 12 mois.

L'exercice précédent clos le 31/12/2022 avait une durée de 12 mois.

Le total du bilan de l'exercice avant affectation du résultat est de 26 679 778 €.

Le résultat net comptable est un déficit de 362 009 €.

Les informations communiquées ci-après font partie intégrante des comptes annuels qui ont été établis le 12/04/2024 par les dirigeants.

EVENEMENTS SIGNIFICATIFS ET FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

Les faits significatifs de l'exercice sont les suivants :

L'association AXED, anciennement dénommée ARRED, a réalisé une fusion absorption de l'Association Accueil Saint Aubin. De ce fait, la comparabilité des comptes annuels se trouve délicate en lien avec la fusion opérée (2022 : Comptes annuels ARRED / 2023 Comptes annuels AXED). Pour ce faire, il est présenté des comptes proforma 2022, à la fin de l'annexe, afin d'améliorer la comparabilité.

De plus, et pour donner suite à cette fusion, il a été opéré une homogénéisation des comptes annuels portant sur :

- La provision « IFC » : provision basée sur un calcul des salariés ayant atteint l'âge de 50 ans et plus. Pour ce faire, dans les établissements où cette provision n'était pas constatée et/ou actualisée, il a été opéré une régularisation de ladite provision sur les capitaux propres à hauteur de 41 791 €.
- L'Association subit un litige prud'hommal qui est en cours à la date de clôture. Aucune provision n'a été constatée dans la mesure où la procédure est en cours. Pour information, la demande du salarié porte sur un montant de l'ordre de 37 000 €.
- Comme le prévoit le plan comptable, les plus-values dégagées ont été constatées en fonds propres pour un montant de 73 449 €.

Il est important de signaler que lors de cette fusion, il n'a pas été opéré de changement de méthodes, mais uniquement un changement d'estimation portant sur les « IFC », comme précisé ci-avant.

PRESENTATION DE L'ASSOCIATION

L'AXED est une association de droit privé à but non lucratif, fondée en 1955 conformément aux dispositions de la loi du 1^{er} juillet 1901, et dont la déclaration a été publiée au Journal Officiel le 27 mai 1955.

L'AXED est une association de parents de personnes en situation de handicap, et d'amis partageant les mêmes valeurs. Créée à l'origine par des parents et des personnes proches pour des enfants déficients qui ne trouvaient pas de place à l'école, sa mission aujourd'hui est de proposer aux enfants et adultes en situation de handicap, différentes modalités d'accompagnement, dans le respect de leur choix. Elle est apolitique et non confessionnelle. Sa mission est aussi de représenter les personnes handicapées et leur famille.

PRINCIPES, REGLES ET METHODES COMPTABLES

METHODE GENERALE

Les comptes annuels ont été élaborés et sont présentés conformément aux principes définis par le Plan Comptable Général 2014-03, aux prescriptions du Code du commerce et au règlement n° 2018-06 de l'ANC.

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices,

Et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

L'évaluation des éléments de l'actif a été pratiquée par référence à la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention contraire, les montants sont exprimés en Euro.

PRINCIPALES METHODES D'EVALUATION ET DE PRESENTATION

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

Evaluation des immobilisations incorporelles et corporelles :

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou de production, compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, et après déduction des rabais commerciaux, remises, escomptes de règlements obtenus.

Les intérêts des emprunts spécifiques à la production d'immobilisations ne sont pas inclus dans le coût de production de ces immobilisations.

Les frais d'acquisition des immobilisations à savoir les droits de mutations, les honoraires, les commissions et les frais d'actes sont incorporés (ou sont directement inscrits en charges) dans le coût d'acquisition ou de production de ces immobilisations.

L'association a mis en œuvre la comptabilisation des immobilisations par composants.

Amortissement et dépréciation de l'actif :

Postérieurement à leur entrée, les actifs font l'objet d'un amortissement et / ou d'une dépréciation.

Les actifs dont l'utilisation par l'entité est déterminable font l'objet d'un amortissement mesuré par la consommation des avantages économiques attendus de l'actif.

Pour l'ensemble des actifs, il est apprécié à la clôture de l'exercice s'il existe un indice externe ou interne de perte de valeur montrant qu'un actif a pu perdre notablement de sa valeur. Si la valeur actuelle d'un actif immobilisé devient inférieure à sa valeur nette comptable, cette dernière est ramenée à la valeur actuelle par le biais d'une dépréciation.

Les amortissements sont calculés sur la durée réelle d'utilisation.

Type	Durée
Logiciels informatiques	de 02 à 05 ans
Constructions	de 30 à 50 ans
Plomberie	De 10 à 50 ans
Electricité	De 15 à 25 ans
Menuiserie	De 15 à 35 ans
Agencement des constructions	De 5 à 25 ans
Matériel et détections alarme	De 5 à 10 ans
Matériel et outillage	De 3 à 10 ans
Matériel de transport	De 4 à 8 ans
Matériel de bureau et informatique	De 2 à 5 ans
Autre	De 2 à 10 ans

Stocks :

Le coût des stocks comprend tous les coûts d'acquisition, de transformation et autres coûts encourus pour amener les stocks à l'endroit et dans l'état où ils se trouvent.

La valeur brute des éléments fongibles du stock est déterminée selon la méthode du dernier prix d'achat en raison d'une rotation rapide. Les frais d'approche sont retenus dans la valorisation des stocks. La valeur brute des marchandises et approvisionnements comprend le prix d'achat et les frais accessoires.

Une provision pour dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute déterminée suivant les modalités indiquées ci-dessus et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est effectuée lorsque cette valeur est supérieure à l'autre terme énoncé.

Créances :

Les créances, dont les créances clients, sont évaluées à leur valeur nominale. Les créances clients font l'objet, le cas échéant, d'une provision calculée sur la base du risque de non-recouvrement.

Provisions pour risques et charges :

Des provisions pour risques et charges sont constituées dès qu'un élément du patrimoine a une valeur économique négative pour l'entité, qui se traduit par une obligation à l'égard d'un tiers dont il est probable ou certain qu'elle provoquera une sortie de ressources au bénéfice de ce tiers, sans contrepartie au moins équivalente attendue de celui-ci.

Indemnités de fin de carrière :

En France, les indemnités de fin de carrière ne sont dues que si le salarié est présent dans l'entité au moment de son départ à la retraite. Dans le cas d'un départ avant cette date, il ne percevra pas ces indemnités. Elles sont déterminées en appliquant au calcul de l'indemnité légale ou conventionnelle une méthode tenant compte des salaires projetés de fin de carrière, du taux de rotation du personnel, de l'espérance de vie et d'hypothèses d'actualisation des versements prévisibles.

La provision a été basée sur un calcul des salariés ayant atteint l'âge de 50 ans et plus. Pour ce faire, dans les établissements où cette provision n'était pas constatée et/ou actualisée, il a été opéré une régularisation de ladite provision sur les capitaux propres à hauteur de 41 791 €.

Le montant constatée en provision, au 31/12/2023, s'élève à une somme globale de 650 259 €

NOTES SUR LE BILAN ACTIF**Immobilisations**

Actif immobilisé	A l'ouverture	Fusion Asa	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles	324 506	13 274	175 346	743	512 383
Immobilisations corporelles	17 442 280	8 810 244	3 644 838	760 657	29 136 705
Immobilisations financières	981 879	267 705	0	28 598	1 220 986
TOTAL	18 748 665	9 091 223	3 820 184	789 998	30 870 074

Amortissements

Immobilisations amortissables	A l'ouverture	Fusion Asa	Augmentation	Diminution	A la clôture
Frais d'établissement, de recherche et de développement	193 402	11 111	38 320		242 833
Fonds commercial					-
Autres immobilisations incorporelles	36 131	314	3 480		39 925
TOTAL I	229 533	11 425	41 800	-	282 758
Terrains & Agencement terrains		3 326	2 292		5 618
Constructions & Installations générales, agencements	6 350 730	2 629 848	616 832	36 570	9 560 840
Installations techniques, matériel, outillages industriels	2 494 160	1 380 871	223 426	23 339	4 075 118
Autres immobilisations corporelles	1 594 607	505 496	287 986	177 664	2 210 425
TOTAL II	10 439 497	4 519 541	1 130 536	237 573	15 852 001
TOTAL GENERAL (I+II)	10 669 030	4 530 966	1 172 336	237 573	16 134 759

Etat des stocks

	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Marchandises				
Matières premières	45 625		10 366	35 259
Produits intermédiaires				
Autres approvisionnements		5 974		5 974
TOTAL	45 625	5 974	10 366	41 233

Etat des créances et charges constatées d'avance

Créances	Montant brut	Echéances jusqu'à 1 an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres créances			
Créances de l'actif circulant :			
Créances usagers	1 473 627	1 473 627	
Autres créances	851 661	851 661	
Charges constatées d'avance	82 035	82 035	
TOTAL	2 407 323	2 407 323	

Etat des produits à recevoir

Produits à recevoir	Montant
Participations et immobilisations financières	4 362
Produits d'exploitation	45 607
Subventions/financements	88 887
Autres produits à recevoir	105 385
TOTAL	244 241

NOTES SUR LE BILAN PASSIF

Fonds propres

Variation des fonds propres	A l'ouverture	Affectation du résultat	Augmentation	Diminution ou Consommation	A la clôture
Fonds propres sans droit de reprise	5 001 771		2 526 042		7 527 814
Dont générosité du public					
Fonds propres avec droit de reprise	1 223 514				1 223 514
Dont générosité du public					
Ecart de réévaluation					
Dont générosité du public					
Réserves	5 807 132	-200 000	547 175		6 154 306
Dont générosité du public					
Report à nouveau	284 128	-195 477	50 158	441 333	-302 524
Dont générosité du public					
Excédent ou déficit de l'exercice	-395 477	395 477		362 009	-362 009
Dont générosité du public					
Situation nette	11 921 068	0	3 123 375	803 342	14 241 101
Situation nette dont générosité du public					
Fonds propres consommables					
Dont générosité du public					
Subventions d'investissement	77 730		307 739		385 469
Dont générosité du public					
Provisions réglementées	96 048		173 247		269 295
Dont générosité du public					
TOTAL	12 094 846	0	3 604 361	803 342	14 895 865
TOTAL dont générosité du public					

Etat des provisions :

Etat des provisions	Ouverture	Fusion Asa	Augmentation	Diminution	Clôture
Provision réglementée :					
- Couverture du besoin en fonds de roulement	42 911	-			42 911
- Renouvellement des immobilisations	-	41 884	-	2 618	39 266
- Plus-values réinvesties		26 377	-		26 377
- Réserves des plus-values nettes d'actifs	53 137	34 156	73 449	-	160 742
	96 048	102 417	73 449	2 618	269 296
Provision pour risque et charge :					
- Pour départ à la retraite	443 195	293 979	-	86 915	650 259
- Provision pour Litige	33 541		11 468	33 541	11 468
- Provision pour charges	15 337			15 337	-
- Fonds dédiés RTT	3 764			-	3 764
	495 837	293 979	11 468	135 793	665 491

Tableau de variation des fonds dédiés :

variation des fonds dédiés	À l'ouverture de l'exercice	Fusion Asa	Reports	Utilisations		Transferts	à la clôture de l'exercice	
				Montant global	dont remboursements		montant global	dont fonds dédiés correspondant à des projets sans dépense au cours des deux derniers exercices
TOTAL	947 350	202 568	130 168	212 954		16 649	1 249 354	

Résultat 2023 par établissement :

Etablissements	Déficit	Excédent
MAS	228 817,79	
Foyer -FDV	98 004,40	
FAM S		107 841,34
FAM H	150 668,13	
IME		5 533,89
SEESAD		8 629,90
SEAP	59 959,43	
CEC	11 174,93	
ESAT CO		252 887,05
Esat MS		20 468,76
MAS BG	26 681,62	
SAVS Bapeaume	101 206,81	
SAVS D	12 506,80	
SAVP Dumont	21 784,58	
Foyer l' Etape	131 742,48	
Association		85 176,98
Total	842 546,97	480 537,92
Résultat Global	362 009,05	

Etat des dettes et produits constatés d'avance

Etat des dettes	Montant total	De 0 à 1 an	De 1 à 5 ans	Plus de 5ans
Etablissements de crédit	5 011 471	384 463	1 369 721	3 257 287
Dettes financières diverses	25 524	25 524		
Fournisseurs	1 016 288	1 016 288		
Dettes fiscales et sociales	3 185 743	3 185 743		
Dettes sur immobilisations	479 540	479 540		
Autres dettes	52 379	52 379		
Produits constatés d'avance	98 124	98 124		
TOTAL	9 869 069	5 242 061	1 369 721	3 257 287

Souscription de deux emprunts :

CIC pour 91 300€ achat appartement

Crédit Coopératif pour 1 300 000 € financement de travaux. Garantie : Nantissement de compte pour un montant de 650 000€uros.

Charges à payer par poste de bilan

Charges à payer	Montant
Emprunts et dettes établissements de crédit	14 711
Emprunts et dettes financières diverses	
Fournisseurs	282 508
Dettes fiscales et sociales	1 986 569
Autres dettes	462
TOTAL	2 284 250

AUTRES INFORMATIONS

Engagements et sûretés réelles consenties

Les cautions, avals et garanties donnés ou reçues sont les suivants :

- Crédit Coopératif :
 - o Prêt 117776C (acquisition pôle santé SESSAD): Promesse affectation hypothécaire pour un montant de 700 000 €uros
 - o Prêt 162216C (financement travaux ESAT CO.) : Nantissement de compte pour un montant de 650 000 €uros
 - o Prêt 061121C : Garanties SOGAMA à hauteur de 50% - Cautions de FGMOSS pour un montant de 2 343.29 €uros
 - o Prêt C711844 : Cautions de CEGC pour un montant de 96 902.56 €uros
 - o Prêt C711845 : Cautions de FGMOSS pour un montant de 829.89 €uros
 - o Cautions CEGC et nantissement titres à hauteur de 70 000 €uros
- Caisse d'Épargne :
 - o Prêt 2214385 : Cautions personne morale pour un montant de 675 000 €uros du Département de la Seine Maritime
 - o Prêt 4793564 : Cautions de CEGC pour un montant de 19 464.96 €uros
 - o Prêt 4796288 : Garantie HCNR pour un montant de 96 535.71 €uros

Engagements pris en matière de pensions, retraite et engagements assimilés

Les engagements des indemnités pour départ à la retraite sont comptabilisés pour un montant de 650 259 €.

Les calculs retenus pour l'évaluation de l'indemnité de départ à la retraite sont basés sur un calcul des salariés ayant atteint l'âge de 50 ans et plus. D'autre part, il a été tenu comptes :

- du salaire en fin de carrière
- des droits accumulés en fin de carrière : méthode rétrospective proratisée sur l'ancienneté
- de la quotité de droits cumulés en fin de carrière basée sur la convention collective
- du départ volontaire ou à l'initiative du salarié
- de l'âge de départ à la retraite : 65 ans

De plus, un contrat de capitalisation a été signé, sur les exercices antérieurs, pour un placement évalué au 31/12/2023 à 103 023 €. Le montant placé étant comptabilisé en TIAP (compte 273XXX) ; des provisions complémentaires sont constatées annuellement, afin d'ajuster comptablement les placements opérés par les salariés.

Honoraires du commissaire aux comptes :

Le montant total des honoraires du commissaire aux comptes liés à sa mission de contrôle légal des comptes figurant au compte de résultat de l'exercice s'élève à 41 913€.

Comptes proforma 2023 comparatif 2022 « fusionné » :

ACTIF	Exercice clos 31/12/2023				Exercice clos 31/12/2022 ARRED	Exercice clos 31/12/2022 ASA	Total Exercice 31/12/2022 ARRED ASA	Variation 31/12/2023 et ARRED ASA 31/12/2022
	BRUT	Amort & Prov	Net		Net	Net	Net	Net
ACTIF IMMOBILISE								
Immobilisations incorporelles								
. Frais d'établissement	370 015	201 826	168 189		27 715		27 715	140 474
. Frais de recherche et développement	95 596	41 007	54 589		59 885		59 885	5 296
. Donations temporaires d'usufruit			-				-	-
. Concessions, brevets, licences, Marques, procédés, logiciels, droits et valeurs similaires	46 772	39 925	6 847		7 375	1 105	8 480	1 633
. Fonds commercial			-				-	-
. Autres immobilisations incorporelles			-				-	-
. Immobilisations incorporelles en cours			-			743	743	743
. Avances et acomptes			-				-	-
Immobilisations corporelles								
. Terrains	2 089 384	5 618	2 083 766		1 255 050	831 008	2 086 058	2 292
. Constructions	16 093 572	9 560 840	6 532 732		4 057 517	2 434 533	6 492 050	40 682
. Installations techniques, matériel & outillage	5 381 844	4 075 120	1 306 724		512 022	552 031	1 064 053	242 671
. Autres immobilisations corporelles	3 345 378	2 210 424	1 134 954		686 904	157 562	844 466	290 488
. Immobilisations corporelles en cours	2 226 527		2 226 527		491 290	35 990	527 280	1 699 247
. Avances et acomptes			-			279 577	279 577	279 577
Immobilisations financières								
. Participations et Créances rattachées	209 575	6 552	203 023		203 629		203 629	606
. Autres titres immobilisés	256 727		256 727		-	254 905	254 905	1 822
. Prêts	715 461		715 461		745 476		745 476	30 015
. Autres	39 223		39 223		26 223	12 800	39 023	200
TOTAL 1	30 870 074	16 141 312,00	14 728 762,00		8 073 086	4 560 254,00	12 633 340	2 095 422
ACTIF CIRCULANT								
. Stocks et en-cours	41 233		41 233		36 299	2 922	39 221	2 012
. Avances et acomptes versés sur commandes	51 408		51 408		15 757	21 683	37 440	13 968
. Créances								
. . Créances clients, usagers et comptes rattachés	1 473 627	70 406	1 403 221		711 109	861 112	1 572 221	169 000
. . Créances reçues par legs ou donations			-				-	-
. . Autres	851 661	7 211	844 450		883 903	240 359	1 124 262	279 812
. Valeurs mobilières de placement	3 032 105		3 032 105		3 086 247	140 397	3 226 644	194 539
. Instruments de trésorerie			-				-	-
. Disponibilités	6 496 563		6 496 563		4 733 526	2 017 932	6 751 458	254 895
. Charges constatées d'avance	82 035		82 035		43 646	12 029	55 675	26 360
TOTAL 2	12 028 632	77 617	11 951 015		9 510 487	3 296 434	12 806 921	855 906
TOTAL GENERAL	42 898 706	16 218 929	26 679 777		17 583 573	7 856 688	25 440 261	1 239 516

PASSIF		Exercice clos 31/12/2023		Exercice clos 31/12/2022 ARRED	Exercice clos 31/12/2022 ASA	Total Exercice 31/12/2022 ARRED ASA	Variation 31/12/2023 et ARRED ASA 31/12/2022
				Net	Net	Net	Net
FONDS PROPRES							
Fonds propres sans droit de reprise							
. Fonds propres statutaires		5 986 463		3 817 707	2 168 757	5 986 464	1
. Fonds propres complémentaires		1 541 350		1 184 064	357 286	1 541 350	-
. Fonds propres avec droit de reprise						-	-
. Fonds statutaires						-	-
. Fonds propres complémentaires		1 223 514		1 223 514		1 223 514	-
Ecarts de réévaluation							
Réserves							
. Réserves statutaires ou contractuelles						-	-
. Réserves pour projet de l'entité		4 067 960		5 096 917		5 096 917	1 028 957
. dont réserves sous gestion propre						-	-
. Réserves des activités sociales et médico-sociales		1 919 759		543 627	1 400 447	1 944 074	24 315
. Autres		166 587		166 587		166 587	-
Report à nouveau		114 772		64 614	19 233	45 381	69 391
. dont report à nouveau sous gestion propre						-	-
. report à nouveau activités sociales et médico-sociales		- 417 296		219 514	653 630	434 116	16 820
Excédent ou déficit de l'exercice		- 362 009		395 477	613 376	1 008 853	646 844
. dont résultats sous gestion propre						-	-
. dont résultats des activités sociales et médico-sociales						-	-
Situation nette (sous total)		14 241 100		11 921 067	2 640 251	14 561 318	320 218
Fonds propres consommables							
Subventions d'investissement		385 469		77 730	292 414	370 144	
Provisions réglementées		269 295		96 048	102 417	198 465	
						-	
TOTAL (I)		14 895 864,00		12 094 845	3 035 082	15 129 927	234 063
FONDS REPORTEES ET DEDIES							
Fonds reportés liés aux legs ou donations						-	-
Fonds dédiés		1 249 354		947 350	202 568	1 149 918	99 436
TOTAL (II)		1 249 354		947 350	202 568	1 149 918	99 436
PROVISIONS							
. Provisions pour risques		282 575		37 305	293 979	331 284	48 709
. Provisions pour charges		382 916		458 532		458 532	75 616
TOTAL (III)		665 491		495 837	293 979	789 816	124 325
DETTES							
. Emprunts obligataires et assimilés (titres associatifs)						-	-
. Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		5 011 471		1 392 706	257 1224	3 963 930	1 047 541
. Emprunts et dettes financières diverses		25 524		25 914	26	25 940	416
. Dettes fournisseurs et comptes rattachés		1 016 288		545 833	394 137	939 970	76 318
. Dettes des legs ou donations						-	-
. Dettes fiscales et sociales		3 185 743		1 785 787	122 5020	3 010 807	174 936
. Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		479 540		131 429	1392	132 821	346 719
. Autres dettes		52 379		40 940	66593	107 533	55 154
. Instruments de trésorerie						-	-
. Produits constatés d'avance		98 124		122 931	66668	189 599	91 475
TOTAL (IV)		9 869 069		4 045 540	4 325 060	8 370 600	1 498 469
Ecarts de conversion passif (V)							
						-	-
TOTAL GENERAL (I + II + III + IV + V)			26 679 777	17 583 573	7 856 688	25 440 261	1 239 516